;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ENDOMIND POUR L'ORGANISATION D'UNE CONFERENCE SUR L'ENDOMETRIOSE LE 22 MARS 2025

DÉCISION N° DM-25-057

EN DATE DU 04 MARS 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association ENDOmind, représentée par Madame Priscille SARACCO en qualité de directrice générale de l'association sise au 9 avenue de Champagne 69410 Champagne-au-Mont-d'Or, d'organiser, à titre gratuit, une conférence sur le thème de l'endométriose, le samedi 22 mars 2025 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association ENDOmind, sise au 9 avenue de Champagne, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or et représentée par Madame Priscille SARACCO, Directrice générale de l'association, une convention pour l'organisation, à titre gratuit, d'une conférence sur l'endométriose, le samedi 22 mars 2025.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250304-Imc1H12926H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/03/2025
Date de Publication : 04/03/2025